

COMMUNE DE BAYONNE
Département des Pyrénées-Atlantiques - Arrondissement de Bayonne

SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 7 JUIN 2018
DELIBERATION N° 11

L'an deux mil dix-huit, le sept juin, le Conseil municipal dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-René ETCHEGARAY, Maire. La séance a été ouverte à 17h40.

*Nombre de conseillers
municipaux en exercice :*
43

*Certifié exécutoire compte
tenu du dépôt au titre du
contrôle de légalité et de
l'affichage en mairie le
08 juin 2018*

Le Maire

Présents : M. ETCHEGARAY (sorti pour le vote des délibérations n° 34 à 38), Mmes DURRUTY, BISAUTA, M. SOROSTE, Mme LAUQUE, MM. NEYS, UGALDE, LACASSAGNE, Mmes DUHART, CASTEL, MARTIN DOLHAGARAY, M. AGUERRE, Mme LANGLOIS (jusqu'à 21h04), MM. SALDUCCI, POCQ, ARCOUET, LALANNE, SALANNE, Mme BRAU-BOIRIE, M. ESCAPIL-INCHAUSPE, Mme TAIEB (jusqu'à 19h20), MM. BOUTONNET, DAUBISSE, Mmes LARRE, ARAGON (à partir de 19h05), PICARD-FELICES, CAPDEVIELLE, HERRERA LANDA, MM. DUZERT, ETCHETO, BERGE, PALLAS, ARTIAGA, IRIART, Mme LEUENBERGER.

Absents représentés par pouvoir :

M. MILLET-BARBE par Mme BRAU-BOIRIE ; Mme JUZAN par Mme DUHART ; M. ESMIEU par M. ESCAPIL-INCHAUSPE ; Mme LANGLOIS par M. LALANNE (à partir de 21h04) ; Mme MEYZENC par Mme DURRUTY ; Mme TAIEB par M. LACASSAGNE (à partir de 19h20), M. LAIGUILLON par M. SALDUCCI ; Mme CANDILLIER par M. ARCOUET ; Mme BELBARAKA par M. DAUBISSE ; Mme BENSOUSSAN par Mme MARTIN-DOLHAGARAY ; Mme ARAGON par Mme HERRERA LANDA (jusqu'à 19h05).

Secrétaire :

M. BOUTONNET

Entendu le rapport de M. Ugalde,

OBJET : CULTURE ET PATRIMOINE – « Bayonne fête le 14 juillet » – demande de subvention.

A Bayonne, le 14 juillet est fêté avec un éclat particulier. Son feu d'artifice qui clôt la journée est apprécié par un public toujours nombreux. En amont, plusieurs manifestations rythment la journée : la cérémonie patriotique au Monument aux Morts, le concert de l'Harmonie bayonnaise en prélude au feu d'artifice et le traditionnel bal populaire.

Depuis de nombreuses années, cette journée est aussi le point d'orgue du marché médiéval qui anime, plusieurs jours durant, la place Montaut et les rues adjacentes de la porte d'Espagne. Chaque année, le pacte républicain est célébré autour de festivités qui concernent plus particulièrement la rive gauche de Bayonne et, compte tenu de la nature des manifestations proposées, s'adressent davantage aux familles qu'aux adolescents et jeunes adultes.

Pour que la fête nationale participe, pour toutes et tous, de l'ambition d'une fête populaire, à forte charge symbolique, soulignant le « bien vivre ensemble » à Bayonne, il est proposé que la Ville initie, dès cette année, le principe d'un concert gratuit plus particulièrement pensé pour les jeunes générations. Ce concert sera programmé dans le quartier le plus peuplé de la rive droite, à savoir les Hauts de Bayonne. C'est le groupe Berywam qui a été retenu pour cette première édition. Composé de quatre champions de « human beatbox » (plusieurs prix français et internationaux), le groupe Berywam sera à Bayonne le 12 juillet, la veille de sa programmation sur la scène Jean-Louis Foulquier des Francofolies de la Rochelle. En écho aux qualités vocales exceptionnelles de ces quatre jeunes artistes, un concert gratuit de chœurs basques est également prévu en l'église Sainte-Croix, le 13 juillet.

Pour cette opération, la Ville va mobiliser une somme de 7 500 € sur ces crédits « Politique de la Ville ». Une participation du même montant peut être sollicitée auprès du GIP-DSU de l'agglomération bayonnaise.

Compte tenu de ces éléments, il est demandé au conseil municipal d'autoriser Monsieur le Maire à déposer une demande de subvention à hauteur de 7 500 € au GIP-DSU de l'agglomération bayonnaise.

Ont signé au registre les membres présents.

ADOPTION, A L'UNANIMITE

Jean-René ETCHEGARAY
Maire de Bayonne